

REGLEMENT 9^{ème} CORRIDA PEDESTRE DE LOURDES

1/ L'EPREUVE

L'association U.A.Lourdes organise le **samedi 11 décembre 2021 la 9^{ème} Corrida Pédestre de Lourdes.**

Cette épreuve regroupe des coureurs de tous âges répartis en 3 courses

*** LA PERE NOEL**

- Enfants de 4 et 5 ans (années 2016 et 2017) ... 1 tour du Palais des Congrès (400 m)
- Enfants de 6 à 8 ans (années 2013 à 2015)..... 1 tour du Palais des Congrès (400 m)

*** LA TOURNIQUET**

- Enfants de 9 et 10 ans (années 2011 et 2012)... 2 tours du Palais des Congrès (800 m)

*** LA COURSE DES AS**

- Benjamins filles/garçons (années 2009/2010)... 1 tour du parcours en ville soit 3,300 km
- Minimes filles/garçons (années 2007/2008)..... 1 tour du parcours en ville soit 3,300 km

- Personnes nées en 2006 et avant3 boucles du parcours en ville soit 10 km

2/ INSCRIPTIONS

Inscriptions closes JEUDI 9 DECEMBRE A MINUIT

Inscriptions en ligne<https://pyreneeschrono.fr/evenement/corrida-pedestre-de-lourdes/>

PAS D'INSCRIPTION LE JOUR DE LA COURSE

Selon l'article 213.3 du code du sport :

- Etre titulaire d'une licence Athlétisme Compétition, d'une licence athlétisme santé loisir option running ou d'un Pass'running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme catégorie cadet, junior, espoir, sénior ou master.

- Ou titulaire d'une licence délivrée par la FFTriathlon, FSCF, FSGT ou UFOLEP.

Dans ce cas, la mention de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition doit apparaître de façon précise, par tous les moyens sur la licence.

- Ou, pour les autres participants, titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie.

Ce document sera conservé en original ou copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.

3/ TARIFICATIONS ET HORAIRES

17 H 00 LA « PERE NOEL »	Gratuit
17 H 15 LA « TOURNIQUET »	Gratuit
19 H 30 LA COURSE DES AS	Cadets/Juniors/Espoirs/Seniors/Masters..... 13 € (3 tours) Benjamins /Minimes 6 € (1 tour)

Clôture des inscriptions le jeudi 9 décembre 2021 minuit.

Le retrait des dossards se fera le samedi 11 décembre 2021 à partir de 16 h et ce jusqu'à 15 mn avant le départ de chaque épreuve.

Selon les règles sanitaires en vigueur, le PASS SANITAIRE est OBLIGATOIRE et sera à présenter lors du retrait du dossard.

La non présentation du pass sanitaire entraînera l'impossibilité de prendre le départ de la course et ne pourra, en aucun cas, mener au remboursement de l'inscription.

Le masque est obligatoire dans l'enceinte du Palais des Congrès et ses alentours : il pourra être retiré pour courir.